



Recouvrement arri res d'impots

Par **skalou**, le **03/12/2008**   **10:04**

BONJOUR

J'ai un ami qui vient de recevoir un commandement de payer du tresor public pour un arri re d'impot sur le revenu et taxe d'habitation datant de 2002. Il avait d ja eu affaire a eux en 2003 mais ne pouvant payer il a laiss  courrir.

Ont ils le droit de r clamer meme 5 ans apr s ? C'est la question que je vous pose en esp rant vos conseils ...

Merci d'avance